

ATELIER JOLLY BOIS ROBERT

avec

ANNE JOLLY

Artiste peintre dessinatrice

diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs



## Atelier de peinture à l'huile - Nature Morte

28 et 29 novembre 2026 de 10h à 17h

Salle des Fêtes 476 rue des Fleurs 76590 Le Bois Robert

160€/stage, matériel de peinture non compris, chevalet fourni

Attention places limitées !

CONTACT 06 76 82 71 07 ou [anne@jollya.fr](mailto:anne@jollya.fr)

[anne@jollya.fr](mailto:anne@jollya.fr)

[www.jollya.fr](http://www.jollya.fr)

N° SIRET : 420 168 296 00028

APE : 9003A

## Organisation

Atelier de peinture à l'huile d'après natures mortes sur deux jours de week-end, ouvert à tous, débutants compris, mais un minimum de connaissance en dessin est requis. Pour un bon déroulement de l'atelier les places sont limitées, mais les inscriptions se font sans sélection de niveau.

Le but pour les participants est de réaliser deux toiles peintes d'après deux natures mortes différentes qui seront installées simultanément pendant les deux jours.

Accueil dès 9h30 avec un café/croissant offert, une bouilloire et une cafetière seront mises à votre disposition.

Repas pique-nique tiré du sac entre 12h30 et 14h

Fin de la journée de peinture à 17h suivi d'un Drink & Share

Bonne ambiance et positivisme garantis !

## Matériel demandé

Pour travailler le mieux possible, voici la liste du matériel minimum que vous devez avoir pour les deux jours de stage :

- Deux toiles ou cartons toilés de format F10 (55 X 46 cm)
- Peintures à l'huile extra fines (Palette dite en « double primaire »)
  - ⇒ jaune clair / jaune citron
  - ⇒ Rouge vermillon / rouge carmin
  - ⇒ Bleu outremer / bleu de Prusse
  - ⇒ Ocre jaune / Terre de Sienne brulée / Terre d'ombre brulée
  - ⇒ Blanc de titane / noir d'ivoire
- Une palette plate en bois + double godets refermables à clipser sur la palette
- Médium à peindre type Green for Oil de chez Sennelier 100ml
- Essence sans odeur pour peinture à l'huile 100ml
- Au minimum trois ou quatre longs pinceaux brosses plats en imitation mangouste (par exemple 0,5cm, 1 cm, 1,5cm et 2,5 cm de large environ...)
- Tablier, chiffons et couteau à peindre pour nettoyer la palette, pot de confiture vide pour les liquides usés.

Les chevalets sont fournis mais vous pouvez venir avec votre boîte chevalet de campagne si vous en avez une.

Pour éviter l'utilisation de solvants, les pinceaux seront nettoyés à l'eau chaude et au savon de Marseille qui sera fourni.

# Règlement et Conditions générales

## Règlement Général de Protection des Données :

La base légale du traitement des données est l'exécution du contrat d'inscription aux cours et ateliers.

Les coordonnées des participants sont conservées par Anne Jolly pour une durée de trois ans.

Elles sont utilisées uniquement dans le cadre de l'organisation et de la communication relatives aux cours, ateliers et événements qu'elle organise et ne sont, en aucun cas, transmises à des tiers.

Le participant peut à tout moment demander l'accès, la rectification ou la suppression de ses données personnelles de la base de données, pour autant que cette demande soit introduite par e-mail.

## Conditions Générales :

### 1. Inscription

L'inscription à un atelier s'effectue via la complétude du présent formulaire accompagné d'un acompte par virement de 25% du prix de l'atelier. Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

### 2. Droit de rétractation

Conformément à la législation française, le participant dispose d'un droit de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la réception, par email, des conditions générales et informations pratiques.

Toute rétractation exercée dans ce délai entraîne l'annulation de l'inscription sans frais, ainsi que le remboursement de l'acompte.

### 3. Prix et modalités de paiement

Le prix de l'atelier est indiqué dans la communication relative à celui-ci.

Un acompte de 25% est exigé à l'inscription. Le paiement du restant dû doit être effectué au plus tard le premier jour de l'atelier, par l'un des moyens suivants, au choix du participant : virement bancaire, Wero, paiement en espèces. Les chèques ne sont pas acceptés.

### 4. Annulation et non-présentation

Une fois l'inscription devenue définitive, le montant du stage reste intégralement dû en cas d'annulation ou de non-présentation le jour de l'atelier.

Exception : le remboursement de l'atelier est accordé uniquement en cas d'empêchement médical ou impérieux et sur présentation d'un justificatif officiel (ex : certificat médical )

### 5. Remplacement du participant

En cas d'empêchement pour un motif autre que ceux visés à l'article 4, le participant a la possibilité de se faire remplacer. Le remplaçant rembourse directement le participant initial. Il incombe exclusivement à ce dernier de trouver un remplaçant ; l'organisatrice n'intervient pas dans cette démarche.

### 6. Défaut de paiement

En cas de non-paiement du restant dû le premier jour du stage, l'organisatrice se réserve le droit de ne pas accepter le participant.

### 7. Responsabilité

L'organisatrice se réserve le droit d'annuler ou de reporter un atelier en cas de force majeure ou de nombre insuffisant de participants. Dans le cas où un report n'est pas possible, un remboursement sous forme de bon-valeur du montant correspondant sera délivré.

### 8. Litiges et droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

Ces conditions générales visent à garantir une organisation équitable, respectueuse et sereine pour l'ensemble des participants et de l'organisatrice.

# Formulaire d'inscription Atelier novembre 2026

**NOM / PRÉNOM**

.....

**ADRESSE**

.....

**TEL**

.....

**COURRIEL**

.....

**Niveau estimé en peinture à l'huile (Cochez la case)**

- Grand débutant
- Débutant amateur
- Amateur éclairé
- Confirmé

**MODE DE RÈGLEMENT (cochez vos choix)**

- 40€ d'acompte par virement bancaire (RIB ci-dessous)
- 40€ d'acompte par transfert Wero (Anne Jolly 0676827108)
- 

Puis quelques jours avant l'atelier (un rappel vous sera envoyé début novembre) :

- 120€ par virement bancaire
- 120€ par transfert Wero
- 120€ par règlement en espèces

**RIB**

**Mme Anne LEGENDRE JOLLY**  
**IBAN FR76 3000 3007 3400 0504 9768 587**  
**BIC SOGEFRPP**

**!!! ATTENTION !!!** Précisez NOM Prénom + date de l'atelier dans la référence de virement